

**PROCES VERBAL DE R E U N I O N DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 19 Juin 2015**

Date de convocation : 12/06/2015

Date d'affichage : 12/06/2015

Nombre de Membres:

En exercice: 15

Présents : 12

L'an 2015, le 19 Juin à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Joseph GESLIN

**Etaient présents :** Monsieur GESLIN Joseph, Maire, Mmes : CHANTEUX Christelle, GOMMELET Florence, HORTANCE Annick, LORON Jeanne, RIVOIRAS Danièle, SAULNIER Yvette, MM : CHAUVEAU Guillaume, CHEDMAIL Sylvain, GESLIN Christophe, LEBLOND Jérémie, OURY Sylvain

**Absents :**

**Absents excusés :** Excusé(s) ayant donné procuration : Mme ROYAUX Sonia à Monsieur LEBLOND Jérémie, MM : GILHODES Frédéric à Monsieur GESLIN Joseph, GOUBA Ismaël à Madame HORTANCE Annick

**Secrétaire de séance :** Madame HORTANCE Annick

Monsieur le Maire soumet à l'approbation des élus le compte-rendu (C-R) de la réunion du 15 mai 2015.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal décide :

- d'approuver le compte-rendu (C-R) de la réunion 15 mai 2015.

- de nommer secrétaire de séance pour la réunion d'aujourd'hui en date du 19 Juin 2015, Madame HORTANCE Annick

**ORDRE DU JOUR**

◇ Site de la Roche aux Fées – Présentation du dispositif d'interprétation

◇ FINANCES – Projet de garderie municipale le mercredi matin - Organisation et tarif

◇ FINANCES – Projet de transport à Croq Vcances le mercredi - Organisation et tarif

◇ FINANCES – Bulletin - Encarts publicitaires - Tarif

◇ INTERCOMMUNALITE – Syndicat du Bassin Versant de la Seiche - Inventaire des cours d'eau

◇ Questions diverses

**Site de la Roche aux Fées**

Intervention de M. Laurent Guiriec, responsable du service Tourisme de la Communauté de Communes Au Pays de la Roche aux Fées

Dans le cadre de ses compétences, en matière de Tourisme la Communauté de Communes Au Pays de la Roche aux Fées assure la mise en valeur du site mégalithique de la Roche aux Fées. Deux projets sont actuellement en cours concernant le site de la Roche aux Fées: l'un consiste à développer un dispositif supplémentaire visant le public scolaire pour répondre à une carence de dispositif vers ce public sur le site de la Roche aux Fées mais aussi sur tous les sites de ce type en Bretagne, et l'autre projet vise la protection du site.

**2015\_06\_01 - FINANCES LOCALES - DECISIONS BUDGETAIRES - Création d'un accueil de loisirs et mise en place d'un transport extrascolaire**

Le 26 mai dernier, l'école Saint-Antoine a décidé de ne pas mettre en œuvre les nouveaux rythmes scolaires. Des administrés ont alors sollicité l'ouverture d'une structure pour accueillir les enfants des familles qui utilisaient auparavant l'accueil de loisirs des communes voisines car aucun accueil local ne sera ouvert le mercredi matin à compter de la rentrée prochaine.

Les commissions Enfance et Finances se sont réunies pour étudier la mise en œuvre éventuelle d'un accueil de loisirs

le mercredi matin ainsi que la mise en place d'un transport pour emmener les enfants au centre de loisirs Croq Vacances de Retiers à 12h00.

Pour l'année scolaire 2015-2016, les membres des commissions Enfance et Finances proposent le projet suivant:

- l'organisation d'un accueil de loisirs extrascolaire municipal le mercredi matin, hors vacances scolaires, de 7h30 à 12h au sein du restaurant scolaire.

Afin d'accueillir les enfants dans de bonnes conditions de sécurité, d'éducation et d'éveil, l'équipe sera constituée d'une animatrice de Croq Vacances et d'un agent territorial.

- la mise en œuvre d'un transport en autocar à 12h pour emmener les enfants à l'accueil de loisirs de Retiers  
L'entreprise retenue sera Les Transports Perrin car, récupérant les collégiens le mercredi midi au collège de Retiers, seul un aller sera facturé à la commune.

Afin de bénéficier de ces nouveaux services, les familles devront s'engager pour toute l'année scolaire. Les tarifs proposés pour ces deux prestations sont des forfaits annuels, payables en 3 fois suivant un calendrier défini.

- les tarifs proposés sont les suivants:

	<b>Tarifs 2015</b>	<b>Montant par trimestre</b>	<b>Calendrier des paiements</b>	<b>Modalités de paiement</b>
<b>Accueil de loisirs d'Essé</b>	291 €	97 €	octobre janvier avril	Transmission par la Trésorerie d'un avis de somme à payer et paiement par prélèvement ou directement auprès de la Trésorerie
<b>Transport pour Retiers</b>	171 €	57 €		
<b>Coût total par enfant</b>	<b>462 €</b>	<b>154 €</b>		

Il est précisé que le tarif de l'accueil de loisirs se base sur le tarif de la demi-heure de la garderie périscolaire organisée par l'école Saint-Antoine et sera réévalué chaque année en fonction de ce dernier, soit 8.10 € la matinée pour l'année scolaire 2015-2016.

M. Guillaume CHAUVEAU, intéressé par l'organisation de ce nouveau service, ne participe pas au vote.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal décide:

- d'organiser, pour l'année scolaire 2015-2016, un accueil de loisirs extrascolaire ainsi qu'un transport pour emmener les enfants à l'accueil de loisirs de Retiers tels que présentés ci-dessus (partenariat avec Croq Vacances, conditions, tarifs...),

- de prévoir l'évaluation de ce nouveau service municipal après une année scolaire de fonctionnement,

- d'inscrire les crédits nécessaires au budget,

- d'autoriser le Maire à signer tous documents permettant la poursuite de cette affaire.

Unanimité (pour : 14, contre : 0, abstentions : 0)

## **2015\_06\_02 - FINANCES LOCALES - DECISIONS BUDGETAIRES - Instauration d'encarts publicitaires dans le bulletin communal annuel**

Une fois par an, la Commission Communication élabore un bulletin municipal retraçant notamment l'activité locale. La réalisation de ce bulletin est faite par la Commission Communication puis il est fait appel à un imprimeur pour imprimer la couverture et l'impression et la distribution sont faites en régie afin de réduire les coûts de confection du bulletin.

Afin de répondre à une demande d'artisans de la commune en vue d'améliorer leur visibilité locale, les Commissions Communication et Finances proposent d'instaurer des encarts publicitaires dans le bulletin

communal de fin d'année. Cette mesure permettrait de réduire le cout de réalisation du bulletin. Deux formats d'encarts publicitaires sont proposés :

Encart	Format	Tarif
A	1/4 d'une feuille A4	110 €
B	1/8 d'une feuille A4	70 €

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'instaurer des encarts publicitaires dans le journal communal, comme suit:

Encart	Format	Tarif
A	1/4 d'une feuille A4	110 €
B	1/8 d'une feuille A4	70 €

Unanimité (pour : 15, contre : 0, abstentions : 0)

#### **2015\_06\_03 - DOMAINE DE COMPETENCES PAR THEMES - ENVIRONNEMENT - Syndicat Intercommunal du Bassin Versant de la Seiche (SIBVS) - Inventaire des cours d'eau**

Dans le cadre de la mise en œuvre du Schéma d'Aménagement et de la Gestion des Eaux (SAGE) sur la Vilaine et ses affluents, l'institution d'Aménagement de la Vilaine (IAV) a débuté la réalisation d'un inventaire exhaustif des cours d'eau sur l'ensemble du bassin de la Vilaine. D'octobre 2015 à mai 2016, l'inventaire aura lieu sur le bassin versant de la Seiche.

Le SIBVS, acteur principal de la préservation des milieux aquatiques sur le territoire, assurera le suivi de l'avancement des inventaires réalisés par l'IAV. Afin que l'inventaire soit réalisé dans les meilleures conditions, le Syndicat souhaite associer les acteurs locaux afin de s'appuyer sur leur bonne connaissance du territoire. Cette association prendra la forme d'un groupe de travail à l'échelle de chaque commune, lequel sera chargé de suivre l'inventaire sur son territoire communal.

Le Conseil Municipal est invité à nommer 6 membres et l'une d'entre-elle "personne référente".

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal propose de nommer membres du groupe de travail les personnes suivantes: Joseph GESLIN, la personne référente, Sylvain OURY, Mickaël RAIMBAULT, Jean-Pierre DESILLES, Jean-Prosper LOUIS et Yvette SAULNIER.

Unanimité (pour : 15, contre : 0, abstentions : 0)

#### **Questions diverses :**

##### **SMICTOM**

Mme Hortance informe l'assemblée des actualités du SMICTOM et de la prochaine réunion le samedi 27 juin ayant pour objet l'avenir du centre de tri de Vitré ainsi que la mise en place de la taxe ou de la redevance incitative.

##### **CONSEIL MUNICIPAL**

Prochaine réunion le 17 juillet 2015